

INTERVENANTS BENEVOLES A L'ECOLE

Cadre et procédures

Inspection Académique de la Corrèze

Dispositif départemental

Intervenants bénévoles dans le cadre d'une activité ponctuelle	1. Encadrement avec l'enseignant d'une activité ponctuelle nécessitant pas un encadrement renforcé (activité ordinaire)	<ul style="list-style-type: none"> - RENCONTRES USEP dans les activités ordinaires (jeux, sports collectifs, athlétisme ...) - RANDONNÉE PEDESTRE avec la classe (la classe fonctionne en un seul groupe) - ACTIVITÉS D'ORIENTATION (séance d'apprentissage dans un lieu délimité) 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du directeur (pas d'agrément) - Imprimé A ou A bis
	2. Encadrement avec l'enseignant d'une activité ponctuelle nécessitant un encadrement renforcé.	<ul style="list-style-type: none"> - RENCONTRES ou SORTIES USEP avec la classe fonctionnant en groupes dispersés ou sur plusieurs parcours <ul style="list-style-type: none"> > Randonnée pédestre, orientation... - SKI DE FOND sur parcours balisés et limités, VELO sur route ou chemins balisés... 	<ul style="list-style-type: none"> - Agrément par l'IEN (par délégation) - Dossier d'agrément « Intervenants extérieurs bénévoles »
Intervenants bénévoles dans le cadre d'un module d'apprentissage	3. Encadrement d'une activité, avec l'enseignant, sur un module de plusieurs séquences, d'une activité ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> - ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES, - JEUX et SPORTS COLLECTIFS, JEUX DE RAQUETTES... - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Agrément I.A - Dossier d'agrément « école »
	4. Encadrement avec l'enseignant, sur un module de plusieurs séquences, d'une activité nécessitant un encadrement renforcé	<ul style="list-style-type: none"> - NATATION - *Autre activité : agrément à titre exceptionnel, dans des conditions particulières 	<ul style="list-style-type: none"> - Agrément par l'IEN (par délégation) - Dossier d'agrément « Intervenants extérieurs bénévoles natation » - * Dossier « école »

INTERVENTION BENEVOLE DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE PONCTUELLE

1. Encadrement avec l'enseignant d'une **activité ne nécessitant pas un encadrement renforcé** (activité ordinaire)

- RENCONTRES USEP dans les activités ordinaires (jeux, sports collectifs, athlétisme ...)
- RANDONNEE PEDESTRE avec la classe (la classe fonctionne en un seul groupe)
- ACTIVITES D'ORIENTATION (séance d'apprentissage dans un lieu délimité)

Type et nature de l'intervention :	Cadre de l'intervention :	Procédures	Agréement / autorisation / Imprimé
<p>- Accompagnement / aide à l'encadrement de l'activité</p> <p>- Encadrement du groupe au niveau de la sécurité .</p> <p>- Participation à l'activité : rappel des consignes du maître.</p>	<p>- Activité ne nécessitant pas un encadrement renforcé</p> <p>- Activité occasionnelle / Sortie ½ journée ou journée</p> <p>- Participation au taux d'encadrement :</p> <p><i>Sortie régulière ou occasionnelle sans nuitée (rappel)</i></p> <p><i>En élémentaire:</i> <i>l'enseignant + 1 adulte pour 30 (au delà , 1 adulte supplémentaire pour 15).</i></p> <p><i>En maternelle:</i> <i>l'enseignant + 1 adulte pour 16 (au delà , 1 adulte supplémentaire pour 8).</i></p>	<p>- Informations données par l'enseignant</p> <p>- Projet présenté par l'enseignant à l'intervenant</p> <p>- Détermination préalable du rôle de l'intervenant</p>	<p>Pas de procédure d'agrément</p> <p>Autorisation du directeur</p> <p>Imprimé A ou A bis</p>

INTERVENTION BENEVOLE DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE PONCTUELLE

2. Encadrement avec l'enseignant d'une **activité nécessitant un encadrement renforcé**

- RENCONTRES ou SORTIES USEP avec la classe fonctionnant en groupes dispersés ou sur plusieurs parcours
 - > Randonnée pédestre, orientation...
- SKI DE FOND sur parcours balisés et limités, VELO sur route ou chemins balisés...

Type et nature de l'intervention :	Cadre de l'intervention :	Procédures	Agrément / autorisation / Imprimé
<p>Prise en charge d'un groupe sous l'autorité de l'enseignant.</p> <p>- Encadrement du groupe au niveau de la sécurité .</p> <p>- Participation à l'activité : rappel des consignes et tâches définies par l'enseignant.</p>	<p>- activité nécessitant un encadrement renforcé</p> <p>- activité occasionnelle / sortie ½ journée ou journée</p> <p>L'intervenant participe au taux d'encadrement nécessaire(rappel) :</p> <p><i>En é lémentaire: l'enseignant + 1 intervenant bénévole</i></p> <p>- pour 30 élèves en randonnée, orientation...</p> <p>- pour 24 élèves en ski de fond</p> <p>- pour 12 élèves en vélo</p>	<p><u>Demande d'agrément préalable d'une formation (obligatoire) organisée par le CPC sous forme de :</u></p> <p>- informations données par l'enseignant ou le représentant USEP (délégué , CPC) pour randonnée, orientation</p> <p>- formation spécifique donnée par le CPC ou son représentant pour activités telles que vélo et ski de fond...</p> <p><u>Contenus de formation définis par l'équipe départementale EPS :</u></p> <p>- informations institutionnelles générales et spécifiques à l'activité</p> <p>- Identification des compétences de l'intervenant afin de définir son rôle (ou test spécifique).</p> <p>- Projet présenté par l'enseignant à l'intervenant avec définition précise du rôle de l'intervenant.</p> <p>- Signature du dossier d'agrément par l'intervenant et l'enseignant.</p>	<p>- Agrément délivré par l'EN par délégation</p> <p>- Dossier d'agrément « Intervenants extérieurs bénévoles »</p> <p>Imprimé A ou A bis <i>(le cas échéant)</i></p>

INTERVENTION BENEVOLE DANS LE CADRE D'UN MODULE D'APPRENTISSAGE

3 . Encadrement d'une **activité ordinaire**, avec l'enseignant, **sur un module de plusieurs séances** :

- ACTIVITES ATHLETIQUES,
- JEUX et SPORTS COLLECTIFS, JEUX DE RAQUETTES...

Type et nature de l'intervention :	Cadre de l'intervention :	Procédures	Agrément / autorisation / Imprimé
<p>- Encadrement d'un groupe dans l'activité sur plusieurs séances</p> <p>- Apport « technique » spécifique.</p>	<p>- Aide à l'encadrement de l'activité / Prise en charge d'un groupe sous l'autorité de l'enseignant, avec ou à proximité de celui-ci.</p> <p>-Participation au taux d'encadrement (rappel)</p> <p>« Dans le cadre d'une activité ordinaire ou une sortie régulière, l'enseignant peut encadrer seul.</p> <p>... Il peut aussi parfois faire appel à un intervenant (qualifié ou bénévole) agréé pour renforcer l'encadrement. »</p> <p><i>En é lémentaire:</i></p> <p>- L'enseignant seul ou</p> <p>L'enseignant + 1 intervenant bénévole pour 30 élèves pour activité ordinaire.</p>	<p><u>Demande d'agrément préalable d'une formation (obligatoire) organisée par le CPC sous forme de :</u></p> <p>Réunion-rencontre avec l'enseignant et l'intervenant ou demi-journée spécifique de formation</p> <p><u>Contenus de formation définis par l'équipe départementale EPS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - informations institutionnelles générales et spécifiques à l'activité . - Identification des compétences de l'intervenant afin de définir son rôle (ou test spécifique) . - élaboration du projet (module d'apprentissage) avec l'enseignant et l'intervenant avec définition précise du rôle de l'intervenant. - signature de la demande d'agrément et du projet par l'intervenant et l'enseignant. 	<p>- Agrément délivré par l'IA, après avis du CPC et de l'EN.</p> <p>- Dossier d'agrément « Ecole »</p> <p>Imprimé A ou A bis (le cas échéant)</p>

INTERVENTION BENEVOLE DANS LE CADRE D' UN MODULE D' APPRENTISSAGE

4 . Encadrement avec l'enseignant, sur un module de plusieurs séances, d'une activité nécessitant un encadrement renforcé

- NATATION...

Type et nature de l'intervention :	Cadre de l'intervention :	Procédures	Agrément / autorisation / Imprimé
<p>- Encadrement d'un groupe dans l'activité sur plusieurs séances</p> <p>- Apport « technique » spécifique</p>	<p>- Aide à l'encadrement de l'activité / Prise en charge d'un groupe sous l'autorité de l'enseignant, avec ou à proximité de celui-ci.</p> <p>-Participation au taux d'encadrement (rappel) : <i>Circulaire natation (oct 2004)</i></p> <p><i>En élémentaire:</i></p> <p>- <i>L'enseignant + 1 intervenant agréé pour une classe.</i></p> <p><i>En maternelle:</i></p> <p>- <i>L'enseignant + 2 intervenants agréés pour une classe.</i></p>	<p><u>Demande d'agrément préalable d'une formation (obligatoire) organisée par le CPC sous forme de :</u></p> <p>demi-journée spécifique de formation (calendrier départemental)</p> <p><u>Contenus de formation définis par l'équipe départementale EPS :</u></p> <p>- informations institutionnelles générales et spécifiques à l'activité .</p> <p>- Identification des compétences de l'intervenant : test spécifique (cf protocole du test).</p> <p>- élaboration du projet (module d'apprentissage) avec l'enseignant et l'intervenant avec définition préalable du rôle de l'intervenant.</p> <p>- signature de la demande d'agrément et du projet par l'intervenant et l'enseignant.</p>	<p>- Agrément délivré par l'EN par délégation</p> <p>Dossier d'agrément NATATION</p> <p>« Participation d'intervenants extérieurs bénévoles aux APS à l'école primaire »</p> <p>Imprimé A ou A bis</p>

- *AUTRE ACTIVITE : agrément à titre exceptionnel, dans des conditions particulières (qualifications et compétences de l'intervenant, conditions de pratique...)

Cadre et procédures : voir tableau 3.